

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2069

présenté par
M. Cinieri

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« environnemental »,

insérer les mots :

« , éthique et social ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de précision propose de créer un indicateur global de l'impact environnemental, mais aussi social et éthique prenant en compte des critères plus large que le seul impact sur l'environnement.